

CEREBREF

bulletin de recherches sur l'emploi et la formation N°1
édité par le CEREQ mars-avril 1983

Les publications du CEREQ changent. En

effet, le CEREQ publiait, jusqu'à ce jour, d'une part, plusieurs collections d'ouvrages, les « Dossiers » (verts), la Bibliothèque (jaune), les Cahiers de l'Observatoire (blancs à caractères orange), les Cahiers du Répertoire (blancs à caractères verts), d'autre part, la Note d'information du CEREQ, communément appelée au sein du Centre et peut-être à l'extérieur « La Note verte ». Mais la vitalité et la diffusion de ces collections étaient très variables.

Il est apparu qu'une remise en ordre n'était pas inutile.

Il y aura donc désormais trois types de publications :

1. La Collection des Etudes qui permet la consignation des résultats des travaux des charges d'études. Elle sera diffusée gratuitement mais non plus de façon systématique. Une simple demande adressée au CEREQ (Service d'information et de documentation) suffira.

2. Une revue, trimestrielle, diffusée par abonnement, sera mise en vente à la fin du premier trimestre de 1983. Les articles, plus courts et plus centres

editorial

sur un sujet que les dossiers, pourront cependant avoir des développements plus étoffés que l'ancienne Note d'information.

3. La Note est maintenue avec une diffusion identique. Mais elle change aussi, de titre d'abord : CEREQ-BREF. Les initiales de Bulletin de recherches sur l'emploi et la formation montrent bien l'orientation recherchée : donner une information qui conduise à se reporter plus longuement soit à la Collection des Etudes soit à la Revue, sans pour autant être simplement un catalogue des publications à paraître.

Elle change aussi de périodicité ou plutôt de régularité, avec l'objectif d'être réellement bimestrielle.

Elle change surtout de style et de ton.

Les publications du CEREQ avaient la réputation d'être souvent abscondes, ou plutôt abstruses (cf. le Petit Robert, p. 8). Elles s'efforceront tout autant qu'auparavant d'atteindre à la rigueur scientifique mais en essayant de le faire dans la clarté et la simplicité du langage.

Moins nombreuses mais moins

semblables les unes aux autres, les publications du CEREQ aspirent ainsi à répondre à la variété des attentes des divers publics intéressés aux travaux qu'il mène.

SOMMAIRE

de l'informatique
à l'informationnel

2

USA: bureautique

3

Japon: 1 atelier flexible

4

formations qualifications
régions

5

APPRENTISSAGE:
ENTRE FORMATION ET EMPLOI

6

DEFRICHONS LES CHIFFRES:
QUELQUES INDICATEURS D'EMPLOI

1

LE CEREQ PUBLIE
FREQUENCE CEREQ

8

de l'informatique à l'informationnel

Dans un premier moment, l'informatisation de la gestion des entreprises s'est engagée par la substitution de traitements informatisés aux procédures manuelles ou précieusement automatisées à l'aide de la mécanique dans le domaine des tâches simples et répétitives : les travaux de masse. Elle s'est caractérisée par la mise en place de systèmes informatiques lourds, centralisés et d'applications (traitements automatiques de procédures) séparées.

Cette forme d'informatisation - actuellement en voie d'être dépassée - peut être définie comme l'introduction de la machine automatique (l'ordinateur) et de la technique informatique dans les structures et les modes d'organisation existants sans grand réaménagement préalable. Elle s'est concrétisée alors par l'avènement d'un service centralisé constitué de spécialistes de la technique informatique, omniprésent et omnipotent dans la prise en charge de l'automatisation.

Cette première phase d'informatisation a généré le binôme - aux termes souvent antagonistes - d'informaticiens et d'utilisateurs... de l'informatique.

Le processus d'informatisation se poursuit et se développe actuellement avec la généralisation de l'usage de l'informatique et son extension vers de nouveaux domaines : tâches ponctuelles éventuellement complexes. Les moyens d'automatisation se diversifient (micro-ordinateurs, terminaux mono ou multi-fonctions et di-

vers outils bureautiques) et se déconcentrent vers les utilisateurs pour la saisie, l'interrogation et le traitement d'informations en temps réel, en télétraitement et sur le mode conversationnel. Les matériels comme les applications s'interconnectent avec la mise en place de réseaux informatiques et de systèmes d'information automatisés. Ces derniers supportent, autorisent l'homogénéité et la cohérence des traitements, leur réduction (et celles des tâches connexes), l'intégration des services, le regroupement des grandes fonctions de l'entreprise et l'utilisation de l'informatique pour sa propre gestion. Les démarches d'automatisation se font au plus haut niveau dans l'entreprise et en concertation avec les différentes parties prenantes du développement pour la définition des schémas directeurs englobant les perspectives tant techniques (matériels et logiciels) qu'organisationnelles (restructuration des services,

nouveaux postes de travail, plan de formation).

Au-delà d'un phénomène de diffusion généralisée de l'informatique, la phase actuelle d'informatisation correspond à une évolution des entreprises vers une nouvelle prise en charge du traitement de cette matière privilégiée qu'est l'information, vers une mise en place d'une production informationnelle à l'aide de moyens de rationalisation tels que les outils informatiques.

Dans ce mouvement de transformation s'instaure une mouvance dans les identités et les rôles respectifs des différents acteurs de ce développement comme s'établit un renouvellement du partage du travail entre les spécialistes de la technique informatique et les « utilisateurs » produisant, traitant et gérant l'information.

Chantal COSSALTER.

bibliographie

LE CEREQ EN A PARLÉ

C. Cossalter, G. Denis. - « L'informatisation des activités de gestion. Mutation en cours et perspectives. » Paris, la Documentation française, 1982. Dossier du CEREQ n° 33.

LE CEREQ EN PARLERA

C. Cossalter, L. Hézar. - « Le développement de l'informatisation dans les banques et les assurances. » (Titre provisoire.) Collection des études du CEREQ (à paraître).

ON EN PARLE AILLEURS

J.-C. Simon. - « L'éducation et l'informatisation de la société. » Paris, la Documentation française, 1981.

B. Lussato. - « Le défi informatique. » Paris, Fayard, 1981.

J.-L. Missika et alii. - « Informatisation et emploi : menace ou mutation ? » Paris, la Documentation française, 1981.

« Informatique Now. » - In : Revue Dialectiques n° 29, 1980.

A. Sole et R. Eksl. - « Stratégies d'automatisation, organisation du travail et relations sociales dans les grandes entreprises du tertiaire. » In : Travail humain, t. 42, n° 2, 1979.

S. Nora et A. Minc. - « L'informatisation de la société. » Paris, la Documentation française, 1978.

P. Jamous et M. Gremion. - « L'ordinateur au pouvoir : Essai sur les projets de rationalisation du gouvernement et des hommes. » Paris, le Seuil, 1978.

U.S.A : bureautique

L'avance des U.S.A. sur la France en matière de bureautique se caractérise par la mise en place de systèmes intégrés et l'adoption d'une stratégie élaborée d'implantation supportée par des services spécifiques d'assistance. On constate ainsi dans le discours des professionnels une floraison de termes tels que « réseau », « communication », « architecture de l'information » traduisant la volonté de définir des schémas généraux de circulation et de traitement de l'information. Cette tendance s'oppose aux premières applications qui substituaient une procédure informatique à une procédure manuelle en respectant le découpage traditionnel des opérations.

Une telle démarche liée à des possibilités techniques étendues pourrait être interprétée comme l'annonce d'un bouleversement radical des organisations et du fonctionnement des entreprises. La réalité contredit cette hypothèse et révèle l'extrême prudence et les multiples précautions qui régissent l'implantation du processus bureautique auprès des utilisateurs. A ce sujet, il faut souligner le rôle des services spécifiques créés dans l'entreprise : véritables matrices de la bureautique, ils ont à la fois une fonction de recherche, d'exploration et de prospection pour le choix du matériel, d'information, de coordination, d'assistance et de formation pour son utilisation.

Ces services ont en effet un rôle d'interface entre les utilisateurs et les constructeurs : ils spécifient à ces derniers leurs exigences en matière de compatibilité et d'adaptabilité des matériels d'une part, de permanence et de qualité des prestations d'autre part. Il en résulte un tri sévère risquant, à terme, de privilégier quelques « grands » qui pourront alors façonner le monde du travail de demain. Une organisation active et inter-entreprises des utilisateurs - qui paraît s'ébaucher - pourrait s'opposer à cette potentielle oligarchie des constructeurs.

Pour l'autre facette de leur activité, à savoir la préparation à la bureautique dans l'entreprise, ces services doivent

tenir compte de la nécessité très contraignante d'une adhésion sociale et de l'apprentissage d'une manière nouvelle de travailler pour les personnes concernées. Ils ont donc adopté une stratégie plus incitatrice qu'impérative en favorisant l'implantation du matériel à partir de sites pilotes demandeurs, en laissant aux utilisateurs une certaine autonomie pour développer et exploiter le matériel et en sensibilisant l'ensemble des catégories professionnelles, de l'employé d'exécution au cadre responsable des décisions majeures. D'une façon générale, la prise en compte du facteur humain est apparue comme une nécessité dans la recherche d'une meilleure productivité et d'une plus grande efficacité. Il semble donc que l'exploration des solutions possibles s'appuie sur les savoirs des personnes qui connaissent de façon détaillée et concrète les rouages des activités dans leur aspect procédurier comme dans leur aspect relationnel. Il semble également que la formation ne se ramène plus à l'apprentissage d'un mode opératoire, mais à la connais-

sance du système dans son ensemble et implique la prise en charge par le collectif de travail de l'efficacité de l'entreprise.

Si l'on revient à la situation française, on constate la même tendance à raisonner en termes de réseaux d'information. On constate également la mise en place progressive d'instances spécifiques, mais ces instances correspondent le plus souvent à des groupes de travail dont les membres appartiennent à différents services (personnel, informatique, utilisateurs) et ne constituent pas des unités organiques. Le degré d'implication de l'ensemble des utilisateurs dans le choix et les modalités d'utilisation des matériels pourra être précise à l'issue d'une étude actuellement en cours qui prendra en compte les relations entre les partenaires sociaux, particulièrement les convergences et les incompatibilités de leurs objectifs respectifs.

Texte rédigé à partir d'une note interne « La bureautique aux U.S.A. » Nicole MANDON - Juillet 1982.

bibliographie

LE CEREQ EN A PARLÉ

N. Mandon. - « L'informatisation des activités de bureau. Les incidences de l'introduction des machines à écrire dotées de mémoire ou machines de traitement de texte sur l'organisation et les emplois de secrétaire. » These de 3^e cycle. Université de Caen, 1980.

« Les emplois types de la gestion et de l'administration des entreprises. » Paris, La Documentation française, 1977. Cahier du Répertoire français des emplois n° 4.

« Incidence de l'introduction des machines à écrire dotées d'une mémoire sur les emplois de dactylographie et de secrétaire. » Paris, CEREC, 1977. Dossier du CEREC n° 31.

« Effet de l'évolution de techniques nouvelles sur les qualifications : les machines à écrire dotées d'une mémoire. » Note d'information du CEREC n° 45, décembre 1977.

LE CEREC EN PARLERA

N. Mandon - J. Rannou. - « L'évolution des situations de travail dans les secrétariats. » (Titre provisoire.) Article à paraître dans la revue « Formation-Emploi ».

N. Mandon - J. Rannou. - « Technologie et travail : automatisation des activités de bureau. » Collection des études du CEREC. (Sortie prévue fin 1983.)

ON EN PARLE AILLEURS

G. Metayer. - « Futurs en tique (bureautique, informatique, robotique, télématique...) » Collection alternatives économiques. Paris, Les Editions ouvrières, 1982.

J. Martineau. - « La bureautique. » Paris, Mc Graw Hill, 1982.

AFCET-SICOB. - « Actes du Congrès 1982. AFCET-SICOB Bureautique. » Paris, AFCET, 1982.

Institut d'Etudes et de Développement. - « Entreprise et Personnel. » - « La Bureautique aux Etats-Unis. » Entreprise et Personnel, 1982.

Japon : 1 atelier flexible

Vérité en deçà, erreur au-delà ; ce ne sont plus les Pyrénées qui les séparent mais le Pacifique, lorsqu'on parle d'atelier (ou de système) flexible. Dans tous les pays, il s'agit de répondre aux mêmes impératifs économiques par la mise en place d'ensembles automatisés de machines-outils pilotés par ordinateur permettant l'adaptation aux variations quantitatives et qualitatives de production, une meilleure utilisation des équipements et une réduction des stocks. Mais aux Etats-Unis comme en Europe, le problème est généralement abordé par son aspect technique et l'on saisit cette occasion pour mettre en œuvre les solutions les plus sophistiquées en matière d'automatisation et d'informatisation. Au Japon, au contraire, on assiste à l'aboutissement d'une démarche progressive et pragmatique, dans laquelle les éléments organisationnels et humains sont privilégiés par rapport à la technique qui reste parfois assez simple. Ceci pourrait expliquer pourquoi des échos désenchantés parviennent des Etats-Unis quant à la rentabilité de cette formule, qui se développe au contraire rapidement au Japon.

Le problème est d'actualité pour la France, où les premiers systèmes flexibles entrent en fonctionnement.

Deux aspects de l'expérience japonaise retiennent plus particulièrement l'attention :

- l'avance du Japon peut s'expliquer pour partie par le nombre d'ingénieurs formés et par le fait qu'ils s'orientent volontiers vers la production, fonction souvent dévalorisée en

France ou les ingénieurs préfèrent la recherche pure ou la gestion ;

- l'automatisation en général et le fonctionnement des ateliers flexibles en particulier semblent difficilement compatibles avec une organisation du travail rigide, impliquant une division des tâches et une spécialisation poussées. Le système japonais fondé sur le travail en équipe avec des attributions souples, sur une qualification déterminée par le profil de l'individu et non par le poste de travail, sur une forte mobilité à l'intérieur de l'entreprise et sur un niveau d'éducation élevé de la population, paraît beaucoup mieux adapté à cette évolution.

A contrario, une expérience américaine d'organisation du travail de type taylorien avec une main-d'œuvre peu qualifiée semble avoir entraîné des problèmes de motivation des travailleurs et donc d'efficacité d'utilisation du système.

Les plus récents projets français semblent en tenir compte en prévoyant l'affectation à ces ateliers d'une main-d'œuvre polyvalente et bien formée. Mais ce choix implique une rupture avec les pratiques

courantes de formation, de classification et de gestion de la main-d'œuvre, et particulièrement avec la tendance à la déqualification des travaux d'exécution.

Ceci ne devrait-il pas conduire à dénoncer le mythe de « l'usine sans homme », dont le Japon est parfois considéré comme la terre d'élection ? En fait, les systèmes les plus automatisés ont toujours besoin d'hommes pour les concevoir et les programmer, mais aussi les surveiller, les gérer et les entretenir (1). On peut même dire que le rôle de chacun de ces hommes est d'autant plus important qu'ils sont peu nombreux pour faire fonctionner des systèmes complexes et coûteux.

Par conséquent, l'investissement représenté par leur formation et leur participation à la définition et à l'amélioration de leur travail est sans doute plus que jamais le plus rentable de tous.

Olivier BERTRAND.

(1) // faut toutefois noter que plusieurs systèmes japonais fonctionnent de manière totalement automatique la nuit, ce qui n'est envisagé ni aux U.S.A. ni en Europe.

bibliographie

LE CEREQ EN PARLERA

O. Bertrand. - « Vers l'atelier flexible ? Un nouveau stade dans l'automatisation des industries manufacturières. » Article à paraître dans la revue « Formation-Emploi ».

O. Bertrand. - « Automatisation industrielle et miracle japonais. » Article à paraître dans la revue « Formation-Emploi ».

ON EN PARLE AILLEURS

« L'automatisation de production et la robotique. » In Annales des Mines, n° 5-6, 1982.

« L'informatique aujourd'hui. » Le Monde, supplément aux dossiers et documents du Monde, septembre 1982.

F. Pruvot. - « Problèmes fondamentaux posés par les ateliers flexibles. » Série d'articles parus dans « Travail et Méthodes », nos 382 à 391, 1981.

D. Gerwin, J.-C. Tarondeau. - « Ateliers flexibles, une analyse internationale. » In Revue française de gestion, n° 31, mars-avril 1981.

« Ateliers flexibles. Deux solutions à la japonaise. » In PUsine nouvelle, n° 47, 20 novembre 1980.

Le bilan compare des capacités de formation initiale (général et technique) et des structures d'emploi dans les régions fait ressortir un phénomène de polarisation du territoire tel que la France apparaît « coupée en deux » selon une ligne de démarcation relativement identique pour ce qui concerne, d'une part les régions de forte (ou de faible) scolarisation, d'autre part, celles où la qualification de la population active est élevée (ou faible). Ainsi, au contraire des régions du Sud de la Loire, la moitié Nord du pays correspond à la fois à une zone de faible scolarisation et de faible niveau de qualification. Si le trait est un peu grossi - la Bretagne, bien que située dans cette « moitié Nord », est fortement scolarisée - il n'en demeure pas moins exact. Sur-tout, fait remarquable, cette distinction perdure en dépit des profondes transformations de l'économie française depuis un siècle et plus particulièrement de la forte diminution de la part des activités agricoles depuis 1945. Sur les deux dernières décennies, les politiques d'aménagement du territoire, l'élaboration de la carte scolaire n'ont pas contribué à modifier ce panorama général.

• Encore convient-il de préciser ce premier constat. Ainsi, les régions industrielles sont-elles, en majorité, des régions où la scolarisation dans l'enseignement général (et en particulier le second cycle du second degré) est faible. La scolarisation dans l'enseignement professionnel y prend des formes distinctes selon le statut même de ces activités : la présence d'un fort contingent d'entreprises artisanales dans certaines régions de l'Ouest favorise le maintien des formations par l'apprentissage (cf. dans ce même numéro, J. Biret). La décentralisation d'activités industrielles dans les régions périphériques du bassin

formations qualifications régions

parisien, à réserves de main-d'œuvre rurale, n'a contribué qu'à un développement très particulier de l'appareil de formation technique : l'importance de la scolarisation dans ce que l'on appelle parfois les « classes-rebuts » - classes pré-professionnelles de niveau (C.P.P.N.) et classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) - semble devoir être mise en rapport avec la création, dans ces régions, d'emplois de production dans l'ensemble peu qualifiés.

Au contraire, dans les régions du Sud de la France où les activités tertiaires sont globalement plus développées que les activités industrielles, avec de forts mouvements d'émigration, c'est l'enseignement général qui est la forme dominante de la scolarisation.

Enfin, emplois très qualifiés et formations supérieures demeurent pour l'essentiel concentrés dans quelques grandes métropoles urbaines.

• Il semble donc possible de conclure à un usage différencié de l'espace dans la localisation des emplois et de l'appareil de formation : ceci conduit à dépasser l'analyse en termes de régions de programme et à mettre en évidence des sous-ensembles plus vastes du territoire (régions industrialisées, régions de migration...).

Les relations de dépendance existant entre ces sous-ensembles permettent de comprendre certaines des spécificités que l'on y rencontre en matière d'articulation, entre offres et demandes d'éducation : ainsi l'importance des effectifs formés dans les régions traditionnelles d'émigration doit être mise en rapport avec la re-allocation globale de la main-d'œuvre que représentent les mouvements migratoires.

Jean LAMOURE.

bibliographie

LE CEREQ EN A PARLÉ

J. Lamoure. - « Un essai de typologie des migrations d'actifs par niveau de diplôme. » Département de l'emploi et des prévisions. Paris. CEREQ. 1982. (Doc. roneo. 42 p.)

J.-P. Géhin, J. Lamoure. - « Les relations formation/emploi : analyse des disparités inter-régionales. » Département de l'emploi et des prévisions. Paris. CEREQ. 1982. (Doc. roneo. 91 p.)

J. Biret, B. Hadjadj. - « Vie régionale et formation. Le cas de la région Bretagne et du pays de Fougères. » Paris. La Documentation française. 1980. Dossier du CEREQ n° 24.

« Vie régionale et formation. » Note d'information du CEREQ n° 65, octobre 1980.

B. Hadjadj. - « La prévision régionale des besoins en formation. » Paris. La Documentation française. 1976. Dossier du CEREQ n° 12.

« La prévision régionale des besoins en formation professionnelle : le cas de pays de la façade méditerranéenne. » Note d'information du CEREQ n° 38, décembre 1976.

A. Chenu. - « L'accès aux emplois industriels : effets de l'aménagement régional de Fos - Etang de Berre - Marseille. » Paris, La Documentation française, 1975. Volume n° 9 de la « Bibliothèque » du CEREQ.

« Les conditions de l'accès à l'emploi industriel : Fos - Etang de Berre - Marseille. » Paris, CEREQ, 1973. Document du CEREQ n° 12-4.

ON EN PARLE AILLEURS

J. Lamoure. - « La scolarisation en France, de fortes inégalités régionales. » In : L'Orientation scolaire et professionnelle, n° 3, juillet-septembre 1982.

J. Biret, F. Amat. - « Quand les jeunes sans formation abordent la vie active dans les régions. » In : Economie et Statistiques, n° 134, INSEE, Paris, 1981.

S. Mary, E. Turpin. - « Panorama économique des régions françaises. » Collections de l'INSEE, série R. 42-43, Janvier 1981.

A. Valeyre. - « Emplois et régions : la polarisation de l'emploi dans l'espace français. » SESAME, février 1978. Paris, DATAR, 1978. Collection Travaux et recherches de prospective, n° 75.

A. Lipietz. - « Le capital et son espace. » Paris, Maspéro, 1977.

J.-C. Perrin. - « Le développement régional. » Paris, P.U.F., 1974. Collection S.U.P., l'économiste.

APPRENTISSAGE: ENTRE FORMATION ET EMPLOI

La double signification de l'apprentissage comme voie de formation et comme mode d'accès à l'emploi amène à s'interroger sur la place qu'il occupe dans le système de formation et sur le rôle qu'il joue comme mode d'entrée en activité.

• 1. L'impact régional de l'apprentissage comme voie de formation (voir carte 1) peut être apprécié à partir de la proportion représentée par les apprentis de dix-sept ans dans la population des apprentis et des scolaires du même âge. On peut ainsi opposer des régions de fort recours à l'apprentissage - à savoir l'Alsace et la zone constituée par le Centre, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes - à celles où son rôle est très faible, voire marginal : par exemple dans le Nord, les apprentis de dix-sept ans ne représentent que 5 % de la population scolaire et apprentis du même âge.

• 2. En ce qui concerne l'apprentissage comme mode d'entrée en activité (voir carte 2), on ne peut procéder aussi simplement et il faut tenir compte simultanément :

- de la proportion des sortants de l'appareil éducatif estimée par le pourcentage des actifs de dix-sept ans sur l'ensemble des jeunes du même âge ;

- de la propension pour ces sortants à utiliser l'apprentissage comme mode d'accès à la vie active. Cet indicateur est fourni par le pourcentage des apprentis de dix-sept ans dans l'ensemble des actifs, y compris les apprentis du même âge.

• 3. La combinaison des indicateurs précédents conduit à distinguer quatre zones :

a) Une zone de forte où l'apprentissage occupe une place

importante à la fois comme voie de formation et comme mode d'entrée en activité. Régions : Centre - Pays de la Loire - Poitou-Charentes - Alsace.

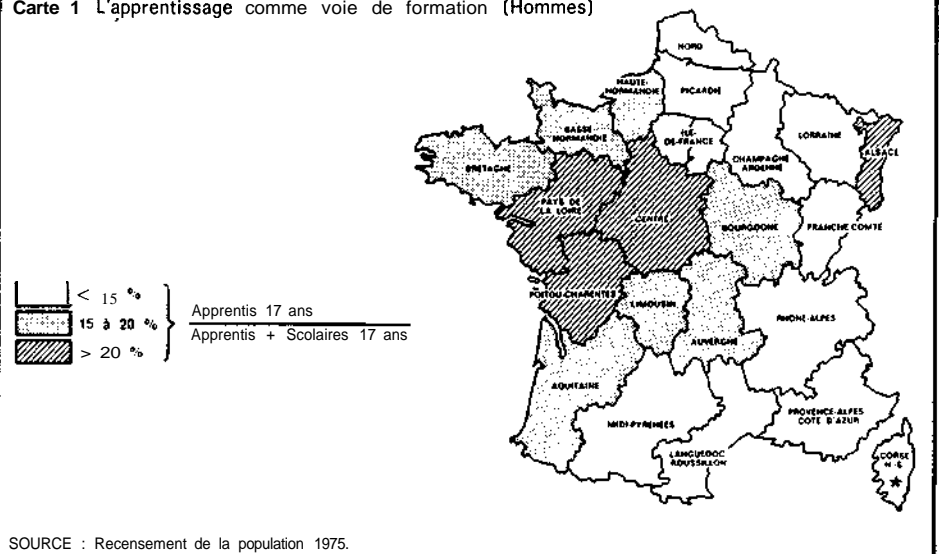
b) Une zone de faiblesse où l'apprentissage ne joue un rôle important ni comme voie de formation ni comme mode d'entrée. Régions : Nord - Picardie - Champagne-Ardenne - Franche-Comté - Haute-Normandie. Les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes où l'on note une propension un peu plus forte à entrer en apprentissage se rapprochent de ce groupe en raison de la faible proportion de sortants.

• c) Une zone où pour une proportion de sortants faible il constitue un recours important pour l'entrée en activité. Régions : Bretagne - Limousin - Aquitaine - Midi-Pyrénées.

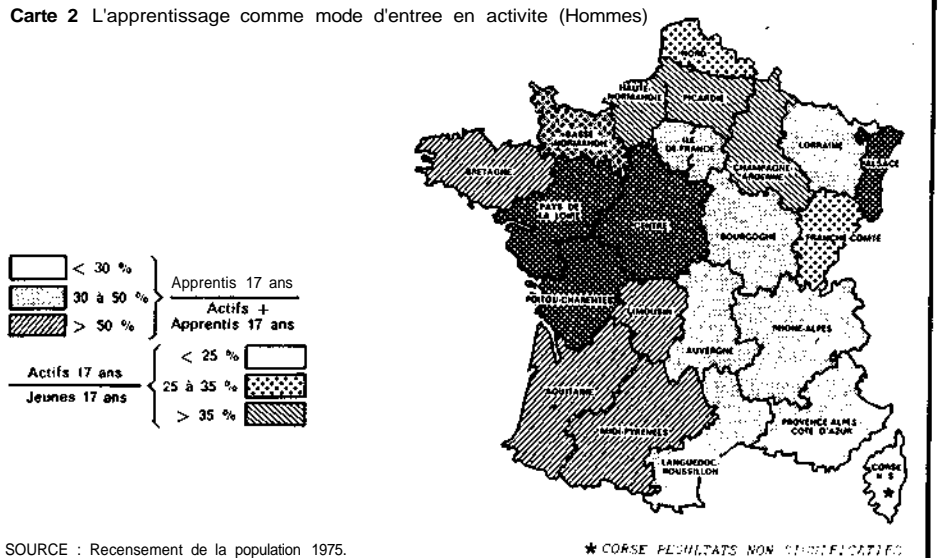
• d) Une zone où pour une proportion de sortants relativement peu importante, sans occuper la place qu'il occupe dans le cas précédent, il joue néanmoins un rôle non négligeable comme mode d'entrée en activité. Régions : Bourgogne - Auvergne - Provence-Côte d'Azur - Languedoc-Roussillon.

Jean BIRET.

Carte 1 L'apprentissage comme voie de formation (Hommes)



Carte 2 L'apprentissage comme mode d'entrée en activité (Hommes)



DEFRICHONS LES CHIFFRES : QUELQUES INDICATEURS D'EMPLOI

LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE AYANT UN EMPLOI EST PASSÉE ENTRE MARS 1975 ET MARS 1981 DE 21.110.000 A 21.450.000 INDIVIDUS EN FRANCE

(Definition du B.I.T.)

1. STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (1975-1981)

La regression relative de l'industrie qui a commence des le debut des annees 70 s'accélère, en raison surtout des diminutions d'emplis dans les biens intermédiaires. A l'inverse, le tertiaire continue a renforcer sa position majoritaire du fait de l'accroissement de la place des services marchands et de l'administration.

SECTEURS D'ACTIVITÉ	1975	1981
Agriculture	10,5	8,5
Industrie	28,8	26,6
Industries agro-alimentaires	2,8	2,7
Energie	1,3	1,3
Biens intermediaires	8,0	7,1
Biens d'équipement	9,3	8,7
Biens de consommation	7,4	6,8
Bâtiment, genie civil et agricole	8,7	8,5
Tertiaire	52,0	56,4
Commerce	11,8	12,0
Transports et telecommunications	5,8	6,1
Services marchands	15,2	17,7
Institutions financières	2,9	3,1
Services non marchands (administration)	16,3	17,5
Ensemble	100,0	100,0

2. STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (1975-1981)

Le fait le plus marquant est la diminution relative de la part des ouvriers. Cette place était restée a peu pres stable depuis le debut des annees 1960. D'autre part, le poids des cadres supérieurs et des professions libérales s'accroît toujours rapidement.

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	1975	1981
Agriculteurs exploitants	8,3	7,0
Salaries agricoles	1,8	1,2
Patrons de l'industrie et du commerce	8,9	8,2
Professions libérales et cadres supérieurs	6,9	8,6
Cadres moyens	13,9	14,7
Employes	16,5	17,5
Ouvriers	36,1	34,4
Personnel de service	6,2	6,5
Autres	1,4	1,9
Ensemble	100,0	100,0

3. TAUX DE SALARISATION DANS LES GRANDS SECTEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Globalement, la part de la population salariée continue a s'accroître : 1 point de plus en six ans. Mais, phénomène récent et allant a contre-courant, cette part diminue de 2 points dans le bâtiment-génie civil.

SECTEURS D'ACTIVITÉ	1975	1981
Agriculture	20,6	20,4
Industrie	95,0	95,6
B.T.P.	83,2	81,1
Tertiaire	85,7	85,9
Taux d'ensemble	81,3	82,2

« Statistique de la formation professionnelle continue financée par les entreprises (traitement des déclarations d'employeurs n° 2483). Années 1980-1981 », E.F. Vanpouille - K. Chaussepied - G. Laurent, novembre 1982.

Le CEREQ assure régulièrement pour le compte, à la demande et avec la participation financière des instances interministérielles de la formation professionnelle, le traitement des déclarations d'employeurs relatives à la formation professionnelle continue et à son financement.

Les résultats provisoires pour 1981 semblent marquer un point d'inflexion. En effet, on constate, des les résultats provisoires, une légère augmentation des indicateurs de participation financière principalement du fait des entreprises de grande taille, bien que, comme chaque année, un certain nombre d'entre elles n'aient pas expédié leur déclaration dans les délais.

L'autre évolution sensible est la stagnation des dépenses du fait des conventions, pour les entreprises de petite taille, et l'augmentation des sommes versées par elles aux Fonds d'assurance formation. Pour les entreprises moyennes et pour la répartition par catégories professionnelles des bénéficiaires de stages, la stabilité semble devenir la règle.

Ce volume est édité et mis en vente par la Documentation française (29-31, quai Voltaire - 75340 Paris Cedex 07) au prix de 55 F.

LE CEREQ PUBLIE

Collection des Etudes : « Les modes sectoriels de gestion de la main-d'œuvre », J.-M. Blosser, P. Clemenceau, J.-M. Grando.

Cette étude cherche à caractériser, à partir de 23 variables, la position relative des secteurs en matière de gestion de main-d'œuvre.

Les résultats font apparaître cinq groupes de secteurs s'organisant autour de deux pôles contrastés en fonction de leur dépendance ou de leur indépendance vis-à-vis du marché du travail.

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

Dossier du CEREQ n° 33 : « L'informatisation des activités de gestion : mutations en cours et perspectives » (septembre 1982), C. Cossalter - G. Denis.

Ce dossier analyse de manière prospective les entreprises dans leurs modalités de prise en charge de l'automatisation.

Cette automatisation qui s'est caractérisée, dans un premier temps, par l'introduction d'ordinateurs dans les modes d'organisation existants, se développe aujourd'hui conjointement avec la restructuration des grandes fonctions de l'entreprise axée sur le ou les systèmes d'information.

On constate alors la perte de spécificité du travail de l'informaticien, la banalisation de certaines opérations, des modifications dans les activités, et un nouveau partage des tâches entre les spécialistes de la technique informatique et les utilisateurs produisant, traitant et gérant l'information.

Le Dossier du CEREQ n° 33 est édité et mis en vente par la Documentation française (29-31, quai Voltaire - 75340 Paris Cedex 07) au prix de 70 F.

Cahier du Répertoire n° 16. Les emplois types de la production agricole.

Depuis 1974, le CEREQ édite régulièrement les cahiers du Répertoire français des emplois, réalisant ainsi de proche en proche un dictionnaire des emplois existant en France.

La présentation de ces cahiers a été normalisée et permet de disposer d'un descriptif systématique de chaque emploi.

Le dernier cahier est consacré aux emplois de la production agricole ; leurs définitions et leurs descriptions sont précédées d'une introduction générale qui permet notamment d'analyser la structuration des emplois à partir des transformations économiques et sociales du secteur depuis les années 1950.

Cahier n° 16 du Répertoire français des emplois édité et mis en vente par la Documentation française (29-31, quai Voltaire - 75340 Paris Cedex 07).

LES CHEMINS DE LA LECTURE

Les chroniques muxiennes. V. Degot, J. Girin, C. Midler, M.-J. Carriou-Costa et J.-F. Millat. - Ed. Entente.
(Une utopie télématique au quotidien.)

L'homme et la nature dans les Pyrénées. C. Dendaletche. - Ed. Berger-Levrault.
(Tentative de décryptage de l'écosystème des Pyrénées à travers une série de reportages et d'analyses.)

Espaces vécus et civilisations. - Ed. du C.N.R.S.
(Trois types de terrains sont analysés : les pays tropicaux, le bocage normand, et la très grande agglomération.)

Penser la technique : pour une démocratie concrète. P. Roqueplo. - Ed. U Seuil.
(Comment peut-on changer et contrôler une société technicienne dont les options peuvent présenter un caractère irréversible et imposer certains rapports sociaux ?)

Le romancier et la machine. J. Noiray. - Ed. J. Corti.
(Second tome d'une étude consacrée à l'image de la machine dans le roman français.)

GRAND ÉCRAN

« La fuite en avant » de C. Zerbib. Conflits sociaux dans le monde industriel.

Festival du film ethnographique et sociologique. 12 au 20 mars - Centre Georges-Pompidou. Paris

FREQUENCE CEREQ

A VOS MAGNÉTOSCOPES

U magazine de l'ONISEP - TF 1 :
- 16 mars à 13 h 35 : les concours administratifs.
- 23 mars à 13 h 35 : le métier d'informaticien.
- 30 mars à 13 h 35 : technicien du para-agricole.
- 6 avril à 13 h 35 : l'entrée en 6^e.
- 13 avril à 13 h 35 : technicien du froid et de la climatisation.
- 20 avril à 13 h 35 : agent général d'assurances.
- 27 avril à 13 h 35 : chimiste.

Les Pique-Talosse - TF 1 - (Série sur la mémoire populaire collective) : 17 mars à 22 heures : la revoke.

Histoire des inventions - TF 1 - Inventer pour le plaisir - 19 mars à 16 h 05.

La BOF Generation (titre provisoire) - TF 1 - 16 mars à 20 h 35.

Vous avez dit design ? - TF 1 - 25 mars à 22 h 45.

Parole de paysan - TF 1 - 30 mars à 20 h 35.

DU COTÉ DES EXPOS

Aujourd'hui l'énergie solaire. Jusqu'en avril - Palais de la Découverte. Avenue Franklin-Roosevelt - Paris.

Eureka 83. Un siècle d'inventions françaises. Le brevet d'invention français : les retombées économiques, sociales et culturelles de l'innovation dans la vie quotidienne. Du 26 avril au 27 juin. Galerie du centre de création industrielle - Centre Georges-Pompidou - Paris.

Design et stratégie de l'entreprise. Du 16 au 30 mars - Centre de formation permanente des ingénieurs et cadres - Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers - Centre régional de Cluny-bibliothèque. 71250 Cluny.

A TYMPANS PERDUS

Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le nouveau développement peut-il être une issue au capitalisme en crise - France Culture. 12 mars, 8 h 30.

Histoire des sciences - France Culture. 16 mars, 9 heures.

Les chemins de la connaissance : à quoi servent les machines - France Culture. 19 mars, 8 heures.

Les chemins de la connaissance - Transformation du monde rural - Série de 10 émissions sur France Culture à partir du 21 mars, 8 heures.

ET AILLEURS

La télématique en Amérique du Nord. - Conversation-rencontre, 21 mars à 18 h 30. Centre Georges-Pompidou.

L'information du citoyen. Expériences télématiques au service du public. Conversation-rencontre, 13 avril à 18 h 30 - Centre Georges-Pompidou.

Bibliothèque et télématique. - Conversation-rencontre, 25 avril à 18 h 30 - Centre Georges-Pompidou.